

Image not found or type unknown



Non remboursement d'une dette

Par **hotier**, le **16/02/2011 à 18:47**

Bonjour,rn j'ai vendu une voiture le 12 01 2010rn comme c'etait le fils d'une amie ,je lui ai permis de me rembourser 150e par mois sur 34 moi ,sans interet rn la valeur de la voiture 5000e rn il n a payer que 1800e ,depuis janvier plus rien rn le tord que l'on a eu tous les 2 c'est le controle technique ,il voulait s'en charger lui meme rn le probleme est arrive quelques jours apres ,panne rn ce qui parait, n'aurait pas pu etre vu au controle technique car c'est indecelable ,soit disant les pieces auraient couter 2500e ,qu'il veut que l'on prenne a notre charge ?rn admettons que l'on prenne les pices a notre compte rn il leur reste quand meme 700e a payer ,pas moyen de les avoir rn que dois je faire ? rn si je mets cette histoire dans les mains d'un avocat ,, aurais gain de cause? rn merci a vous en esperant une reponse

Par **Marion2**, le **16/02/2011 à 19:15**

Avez-vous rédigé une reconnaissance de dettes ?